

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 avril 2021 à 20 H.

Présents : François PERRIN, Lionel VEROT, Eric BERGE, Hélène MESTRE, Evelyne VELDEMAN, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE, Rémi RENSY, Claire ANDRE, Nelly LEMAIRE

Le Maire demande l'ajout de deux sujets à l'ordre du jour : le devis du SICECO et la compétence PLUI. Le conseil accepte à l'unanimité

Rémi RENSY est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

1- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : PACTE DE GOUVERNANCE, AUTORITE ORGANISATRICE DE LA MOBILITE, NOUVEAUX STATUTS

Le Maire présente le document préparé par le comité exécutif de la communauté de communes appelé « Pacte de Gouvernance », il présente également la proposition de prise de compétence de la mobilité (AOM), et la modification des statuts qui suivrait.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal refuse à l'unanimité les trois propositions qui semblent sans intérêt.

2- DEVIS

Le Maire présente les 3 devis pour les travaux de remplacement du carrelage de l'école, les 3 devis pour le remplacement du portail de la maison communale, le devis pour les panneaux de signalisation (interdiction de tourner à droite pour les poids lourds de +de 10m au carrefour grande rue /rue des champs) et le devis de l'ONF.

Après avoir délibéré le Conseil accepte le devis mieux disant de l'entreprise BLANC à Losne, d'un montant de 7 217,56 € pour le carrelage, le devis du portail établi par l'entreprise EURO Menuiseries à Le Déchaux-d'un montant de 2 986,59 €, le devis de CCS Signalisation à Neuilly Crimolois -pour les panneaux d'un montant de 801,60 € et le devis de l'ONF pour 2 970,00 € (travaux en parcelles 4 et 9).

3- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve le compte de gestion établi par madame la Trésorière et approuve à l'unanimité le compte administratif en tout point équivalent.

Ils présentent les résultats suivants : un excédent de fonctionnement de 44 111,31 € et un déficit d'investissement de 43 419,02 € soit un résultat d'exercice 2020 excédentaire de 692,29 € auquel s'ajoute un résultat cumulé excédentaire de 68 190.70 €.

4- AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation en report de fonctionnement (002) 59 057,29€ et besoin de financement au 1068 : 91 971,69€.

5- TAUX COMMUNAUX

Le Maire propose une augmentation de la taxe foncière sur le bâti de 2 % soit un nouveau taux de 12,96 (au lieu de 12.71) Cette variation créé une recette supplémentaire de 915,48 €.

6- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations sont reconduites avec le même montant qu'en 2020.

7- BUDGET 2021

Le Maire présente le budget 2021, après avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité le budget 2021 qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses 177 186,00 € et 198 947,48 € en recettes, soit un excédent de 21761,48€, soit avec l'excédent reporté un total de 89 952,18€

Section d'investissement en équilibre à 305 105,10€.

8- SICECO

Le Conseil Municipal accepte le devis (reste à la charge de la commune) du SICECO pour une première tranche de rénovation de l'éclairage public d'un montant de 5 489,56€ .

PLUI

Le Conseil Municipal - à l'unanimité - s'oppose au transfert à la CCRS de la compétence en matière de PLU.

9- QUESTIONS DIVERSES

Cimetière : remerciements aux conseillers et leur conjoint qui ont participé aux travaux paysagers des abords du cimetière. Le maire annonce que la commune pourrait bénéficier de la DETR de 20 à 30 % et d'une subvention du Département de 5 000€ maximum.

Remerciements à Jean-Luc LOIZON qui a fourni gracieusement du miscanthus.

La séance est levée à 21 h 45